



Projet d'agrandissement du lieu
d'enfouissement technique de Sainte-
Sophie

6212-03-122

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE SAINTE-SOPHIE

Mémoire déposé dans le cadre des audiences publiques du
BAPE

Document présenté par :
Samuel Miron

Février 2020

INTRODUCTION :

Bonjour Monsieur le ministre. Le mémoire qui suit est pour vous démontrer les dangers reliés à la destruction des milieux humides et par le fait même la contamination de la nappe phréatique, causé par un site d'enfouissement technique comme celui présenté par le promoteur (WM Québec Inc.) à Ste-Sophie. Vous lirez aussi les réflexions d'un simple citoyen qui trouve aberrant que ces discussions soient encore et toujours d'actualité en 2020!

À la lecture de ce mémoire, je m'attends à des lecteurs avec un réel intérêt pour changer les choses et qui souhaitent être ou devenir des acteurs importants pour faire avancer les choses et trouver des solutions concernant la crise climatique à laquelle la planète fait face à l'heure actuelle.

En toute sincérité, bonne lecture!

MA RÉFLEXION:

La destruction de 18ha de milieux humides et le risque de contamination de la nappe phréatique, une sérieuse problématique pour nos enfants.

Avant de poursuivre, j'aimerais mentionner un fait. Les municipalités de Sainte-Sophie, Mirabel, Saint-Jérôme et Sainte-Anne-des-Plaines, représente une population de 154 214 personnes selon le profil du recensement 2016 réalisé par statistique canada¹.

¹<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Ainsi, 33% de cette population, est alimenté par de l'eau sous-terrain (nappe phréatique), selon le ministère de l'environnement et de la lutte au changement climatique du Québec². Soit, **50 891 citoyens** (33% de 154 214 personnes).

²[http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/regions/region15/15-laurentides\(suite\).htm](http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/regions/region15/15-laurentides(suite).htm)

Selon le reportage, réalisé par l'équipe de la semaine verte. présenté à Radio-Canada le 11 Janvier dernier³. Il a été question de l'importance des milieux humides pour notre environnement. Et ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les zones humides agissent comme zones tampons, comparable à une éponge, cette zone tampon protège les populations contre les inondations. Sujet plutôt d'actualité au Québec depuis les dernières années! ³<https://ici.radio-canada.ca/tele/la-semaine-verte/site/episodes/452100/milieux-humides-tourbieres-agrumes-yuzu-luthier-carbone-onglons>

Selon un article publié par Madame Audrey Ruel Manseau dans le Journal La Presse, le 29 avril 2019. On peut lire que le bilan des inondations de 2019 dépasse déjà celui de 2017. De 3584 à 6424 résidences inondées en 2019 versus 5300 en 2017 et 2572 à 9522 personnes évacuées en 2019 versus environ 4000 en 2017. Ces chiffres étaient en date du 28 avril 2019.⁴

⁴<https://www.lapresse.ca/actualites/201904/29/01-5223886-inondations-un-bilan-pire-que-2017.php>

Comme vous le savez, tout ceci à un coût. En 2019, les inondations au Canada ont coûté aux contribuables 208 millions et le coût pour la province du Québec est de 127 millions.⁵

⁵<https://www.ledroit.com/actualites/crue-printaniere-2019/les-inondations-printanieres-ont-coute-208-m-video-985f789403aba9248081531a3080dff3>

Autoriser le projet présenté par le promoteur WM Québec inc. peut sembler la solution la plus abordable en matière de gestion des déchets québécois. Mais en évaluant adéquatement les dommages collatéraux engendrés par ce projet sur l'environnement ainsi que les coûts s'y rattachant, pouvons-nous en dire autant? Arrêtons de penser à court terme et agissons pour la suite!

LES MILIEUX HUMIDES, ÉSSentielle POUR UN ÉCOSYSTEME EN SANTÉ :

La planète fait présentement face à une crise climatique. J'espère ne rien vous apprendre à ce sujet! On n'a qu'à regarder tous les feux de forêt partout dans le monde. En Australie, au Brésil (la forêt Amazonienne) ou encore en Californie, plus près on pense à l'ouest de notre beau pays. Les milieux humides ont une raison d'être, sachez que 33% du Carbone de la planète est retenu dans les milieux humides autour du globe.³

Un milieu humide, permet d'absorber les surplus d'eau au printemps par exemple, mais également à réduire considérablement l'ampleur des sécheresses au courant de l'été. Ces zones permettent à la terre voisine de rester fertile et de continuer à remplir le garde mangé des populations.³

En l'espace de seulement 20 ans, c'est 30% des milieux humides qui sont disparu au Québec. Si la tendance se maintient, d'ici 30 à 40 ans, les zones humides du Québec risquent d'être totalement détruite. Cette situation sera catastrophique!³

C'est pourquoi, qu'en 2018, le gouvernement a opté pour une réforme de zéro perte nette de milieu humide. Dans le but de les préserver. Se règlement a été voté à l'unanimité!

Dans ce reportage : ³<https://ici.radio-canada.ca/tele/la-semaine-verte/site/episodes/452100/milieux-humides-tourbieres-agrumes-yuzu-luthier-carbone-onglons> , nous avons 2 spécialistes des milieux humides (Guy Garand –écologiste et Stéphanie Pellerin – biologiste) qui explique l'importance des milieux humides. Lorsque j'ai assisté à la première partie des audiences publiques, le promoteur nous a présenté SON biologiste qui lui, affirme le contraire! Comment voulez –vous que nous ayons confiance en l'étude d'impact de cette entreprise?

Une Nappe phréatique menacée :

Tel que mentionné plutôt, environ 50 000 citoyens s'approvisionnent en eau sous-terrain dans la région du LET de Ste-Sophie. Un chiffre impressionnant! Comme je fais partie de ces citoyens et ma famille également, comprenez l'inquiétude de nous tous!

Lors de la première partie de l'audience publique, un point a été soulevé et celui-ci m'a particulièrement inquiété. Le fait concernait les membranes géotextile et géo-synthétique utilisés par le promoteur, nous avons appris qu'elles avaient une garantie du fabricant de seulement 25 ans.

Ces multiples couches de membrane ont pour but de retenir le Lixiviat créé par les matières résiduelles enfouies à Ste-Sophie. Le promoteur vend cette technologie pour avoir une durée de vie de plus de 300 ans. Et soudainement, suite à une question d'un citoyen on comprend que le fabricant n'arrive pas à garantir son produit pour une durée de plus de 25 ans. Ce fait, selon moi, à lui seul, met en péril l'intégrité du projet, mais, surtout, crée une grande inquiétude chez moi ainsi que chez plusieurs citoyens. 25 ans monsieur le ministre! C'est loin d'être suffisant pour assurer la sécurité et la santé des citoyens, car nous savons tous que la majorité des matières qui se retrouvent sous terre prennent beaucoup plus de temps à se décomposer, parfois des centaines d'années.

Maintenant, j'aimerais de votre part une réflexion sur les points suivants :

- **Lorsqu'il y aura contamination de la nappe d'eau dans quelques années, quelles seront les conséquences pour la santé des citoyens et sur l'agriculture?**
- **Quel sera le plan d'action pour vous assurer de la sécurité des gens? Et ce plan d'actions a-t-il fait ses preuves ailleurs dans le monde?**
- **De plus, vous savez qu'une maison sans eaux potables n'a aucune valeur!**
- **Qui assumera les frais monétaires reliés à une telle catastrophe?**

RECRÉER UNE ZONE HUMIDE N'EST PAS LA SOLUTION :

Les 18 hectares de milieu humide qui sont situés sur la zone du projet d'agrandissement du LET de Ste-Sophie ne pourront être recréé. Les milieux humides abritent et accumulent de la matière organique depuis plusieurs milliers d'années. Ces matières abritent une faune diversifiée et fragile. Recréer un milieu humide n'est qu'une pale copie du milieu original,³ selon Stéphanie Pellerin, biologiste à l'institut de recherche en biologie végétale de l'Université de Montréal.

QUI EST AUX COMMANDES DE NOTRE PROVINCE?

Il est aussi possible, MOYENNANT COMPENSATION FINANCIÈRE, de contourner la loi. Comme mentionné dans l'épisode de la semaine verte présenté à Radio-Canada, ainsi que lors de la première partie des audiences publiques.

Une compensation financière permet au promoteur d'avoir droit d'aller de l'avant avec son projet. Ceci m'inquiète particulièrement! Et m'amène à me poser une question bien précise.

Qui est aux commandes de notre province? Un gouvernement élu démocratiquement pour protéger les intérêts de tous ou l'argent d'une entreprise multinationale dont le siège social se trouve au Texas et qui n'a aucun intérêt pour nos terres, notre environnement, notre santé. Mais un intérêt strictement financier. Je pense que le gouvernement a une belle opportunité d'écrire une page d'histoire! Vous pouvez, monsieur le ministre, faire comme tout vos collègues avant vous et continuer de fermer les yeux sur la situation, ou prendre réellement action et démontrer votre volonté de remplir le mandat qui vous a été confié. **Alors que des millions de personnes sont descendues dans les rues en septembre dernier, partout dans le monde, pour appeler à l'action contre la crise climatique, il est plus que temps d'opter pour des technologies plus vertes de traitement des déchets, car il y a d'autres options...**

UN EXEMPLE PLUS QUE POSITIF AU QUÉBEC, POURQUOI NE PAS S'EN INSPIRER ?

« Ne plus enfouir de déchets. Aucun. Nulle part. Et ce, sans polluer l'air. C'est l'objectif que commencent à envisager certaines municipalités, au Québec, en s'intéressant à une technologie utilisée notamment au Japon : la gazéification à haute température. [...] L'avenir, au contraire, c'est le « zéro enfouissement », pense le maire de Saint-Lambert-de-Lauzon, Olivier Dumais. Le conseil municipal a d'ailleurs adopté l'an dernier une résolution interdisant tout agrandissement du site d'enfouissement, qui devrait avoir atteint sa capacité maximale dans 10 à 15 ans, après des problèmes d'odeur qui ont « déclenché » les préoccupations des citoyens. Saint-Lambert-de-Lauzon s'intéresse à la gazéification à haute température, une solution qui consiste à chauffer les déchets à plus de 1200°C. L'opération permet de séparer les métaux et les minéraux, qui peuvent être revendus. Elle génère aussi un gaz de synthèse, qui peut être utilisé pour fabriquer différents combustibles. Contrairement à l'incinération, la gazéification ne génère ni fumée ni cendres et résidus qui doivent être enfouis. Le maire Dumais caresse l'idée d'une usine de gazéification qui prendrait en charge les déchets non seulement de sa municipalité et ceux de Lévis, mais encore de toute la région de la Chaudière-Appalaches, ce qui permettrait la fermeture de cinq sites d'enfouissement, ainsi que de l'incinérateur de Lévis. »⁶

⁶LÉVEILLÉ, Jean-Thomas (2019). « Matières résiduelles : objectif zéro enfouissement », *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/201912/26/01-5255024-matieres-residuelles-objectif-zero-enfouissement.php>

EN CONCLUSION :

L'étude d'impact sur le projet d'agrandissement de LET de Ste-Sophie, est un beau document de 60 pages qui nous vend le projet comme s'il était indispensable au bon fonctionnement de notre société Québécoise. Je ne crois pas que cette entreprise possède le monopole dans cette industrie. Un seul détail vient me fait douter de la pertinence et de l'intégrité de l'entièreté de ce document. L'étude a été réalisée et financé par l'entreprise elle-même, avec des experts qui disent ce que leur client (WM Québec inc.) veut bien faire valoir. En marketing nous pouvons faire dire ce que l'on veut aux chiffres !!! La compagnie AECOM est une multinationale basée à Los-Angeles, elle a produit une étude qui répond aux demandes de SON client et s'assure de la satisfaction de celui-ci.

J'aimerais voir mon gouvernement prendre ses responsabilités et investiguer d'avantage, car, on parle ici d'un méga projet extrêmement lucratif pour une entreprise et réaliser sur des terres qui nous appartiennent! Il serait essentiel de prendre le temps de bien analyser les conséquences à court, moyen et long terme, car nous devons en subir les conséquences une fois que la compagnie aura fait tous ses milliards!

Pour conclure mon mémoire, j'aimerais vous rappelez que le projet dont-il est question présentement est un projet d'envergure majeur qui s'installera prêt de millier de citoyens. Un projet dirigé par une multinationale qui n'a à cœur que ses profits et qui n'aura pas à vivre avec les conséquences post opérations.

Pensez à l'environnement, pensez également aux générations futures qui risquent d'en payer le prix. Un projet qui ne regarde pas vers l'avant mais qui représente le statuquo dans un dossier où il est minuit moins une ! Il est grandement temps de faire changer les choses!

Merci pour le temps consacré à la lecture de mon mémoire.